

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES TRANSPORTS
URBAINS SOISSONNAIS (SITUS)**

**8 Rue de la Buerie – 02200 SOISSONS
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL**

Séance du Vendredi 15 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vendredi 15 mars à dix-huit heures, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal des Transports Urbains Soissonnais, convoqué par le Président, Olivier ENGRAND, s'est réuni, à la salle « Légion d'honneur » de l'Hôtel de Ville de Soissons, pour sa séance (Place de l'Hôtel de Ville, 02200 Soissons).

Date de la convocation :

9 mars 2024

NOMBRE DE MEMBRES			
Membres en exercice	Membres présents	Pouvoirs donnés	Qui ont pris part à la délibération
26	17	0	17

Sous la Présidence de M. Olivier ENGRAND, Président du S.I.T.U.S

Présents : Mme BILLECOQ Elisabeth, Mme JUVIGNY Nicole, Mme LALUC Sylvie, Mme LEMAITRE Béatrice, Mme MARTIN Nathalie, M. BÉZIN Jean-Marc, M. BOURGEOIS Guillaume, M. CHOQUENET Vincent, M. COUVREUX Claude, M. D'HIVER Gérard, M. ENGRAND Olivier, M. FAUCON Emilien, M. MARCHAL Jean-Bernard, M. MONTARON Philippe, M. PHILIPON Vincent, M. ROUTIER Thierry, M. WALLE Dominique.

Secrétaire de séance : Mme BILLECOQ Elisabeth

Ont assisté :

Personnel du SITUS : Mme HALLEZ-DUBOIS Laurène, Mr LAUTIER Romain

Le absents sont excusés

Débat d'orientation budgétaire 2024	Rapport
	N°4

L'article L.2312-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT) stipule que soit présenté au Conseil syndical un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure de la dette. Ce rapport donne lieu à débat au Conseil. L'article L5217-10-4 du CGCT précise que la présentation des orientations budgétaires intervient dans un délai de 10 semaines précédant l'examen du budget.

Selon l'article 107 de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe), l'assemblée délibérante prend acte de la

tenue du débat d'orientations budgétaires et de l'existence du rapport sur la base duquel se tient le DOB par une délibération qui doit faire l'objet d'un vote.

A l'occasion du DOB, chaque collectivité territoriale ou groupement de collectivités territoriales présente ses objectifs concernant :

- l'évolution des dépenses réelles de fonctionnement, exprimées en valeur, en comptabilité générale de la section de fonctionnement ;
- l'évolution du besoin de financement annuel calculé comme les emprunts minorés des remboursements de dette.

Ces éléments prennent en compte les budgets principaux et l'ensemble des budgets annexes.

Les éléments de contexte budgétaire national et local, la situation du SITUS ainsi que les orientations budgétaires pour l'exercice 2024 et suivants sont retracés dans le rapport d'orientations budgétaires ci-joint.

En conséquence, il vous est demandé de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2312-1, L2313-1, L2313-2, L5211-36, L5217-10-4, D2312-3 et D5211-18-1,

Vu le rapport sur les orientations budgétaires 2024 du SITUS annexé à la présente délibération,

PREND ACTE de la tenue du débat d'orientations budgétaires (DOB) 2024 lors de la séance du conseil syndical du 15 Mars 2024

AUTORISE Monsieur le Président à signer tout acte et à prendre toute décision nécessaire à l'application de la présente délibération.

DELIBERATION

Les membres du Comité Syndical prennent acte du Débat d'Orientation Budgétaire relatif à l'année 2024.

Et ont signé au registre les membres présents

Affiché, le 19 mars 2024

Pour extrait conforme,

Le Président,

Olivier ENGRAND





Rapport d'Orientation Budgétaire 2024

SITUS

Table des matières

INTRODUCTION.....	3
Le contexte macroéconomique	3
1.Un sévère coup de tabac sur l'économie mondiale dans un contexte géopolitique tendu	3
2. Une inflation importante	4
Le contexte national	4
Les règles de l'équilibre budgétaire	6
CONSTAT DE LA REALISATION DU BUDGET 2023.....	6
1. Section de fonctionnement.....	6
1.1 Les recettes réelles de fonctionnement.....	6
2.2 Les dépenses réelles d'investissement.....	10
3. Résultats de l'exercice.....	12
CONCLUSION	13
DEFINITION DES ORIENTATIONS BUDGETAIRE 2024.....	13
1. Les dépenses réelles de fonctionnement	13
1.1 Les charges à caractère général et les autres charges de gestion courante	13
1.2 Les charges de personnel	15
1.4 Synthèse des dépenses réelles de fonctionnement	16
1.5 La Structure des Dépenses de Fonctionnement.....	16
2. Les recettes du SITUS.....	17
2.1 Synthèse des recettes réelles de fonctionnement et projection jusqu'en 2024	17
2.2 La structure des Recettes Réelles de Fonctionnement	18
2.3 – Les mesures à prendre sur la tarification des transports.....	18
2.3 – Les mesures à prendre sur la participation des communes.....	19
2.3 – Les autres recettes.....	21
3. L'endettement de l'établissement.....	21
3.1 L'évolution de l'encours de dette.....	21
3. Les dépenses d'investissement	22
3.1 Les dépenses d'équipement.....	22
3.2. Les besoins de financement pour l'année 2024.....	23
ANNEXES – TABLEAUX DETAILLES.....	25

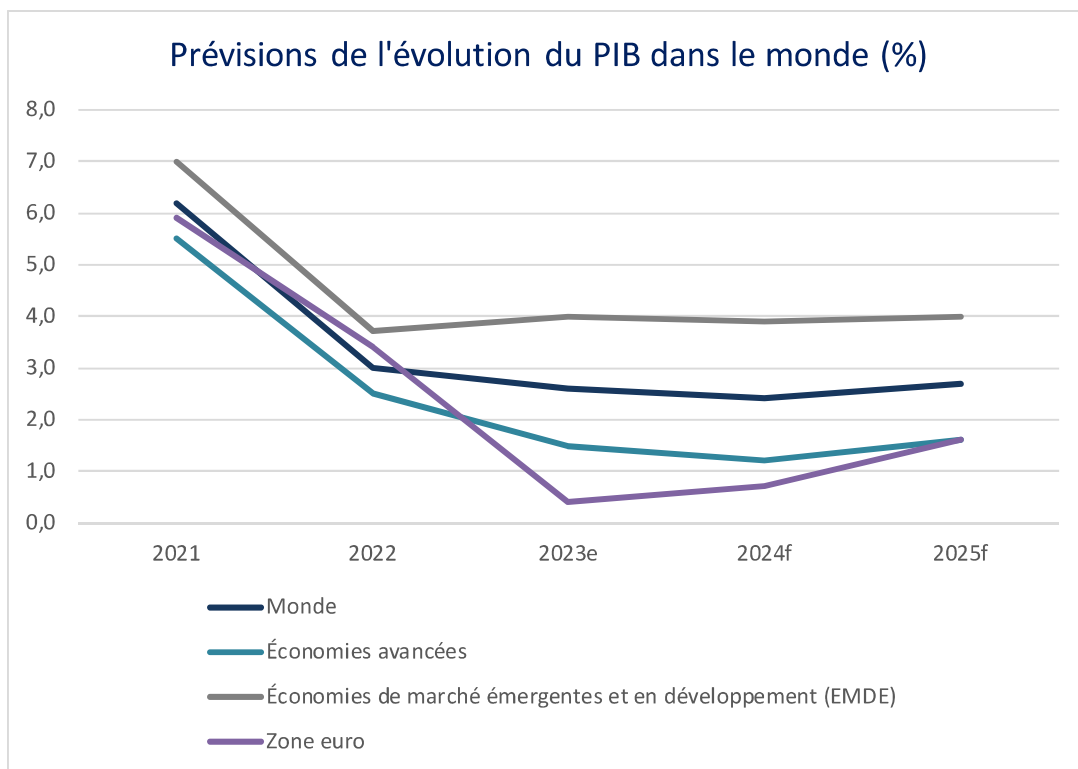
INTRODUCTION

La loi d'Administration Territoriale de la République (ATR) de 1992 a imposé la tenue d'un débat d'orientation budgétaire (DOB) dans les deux mois précédant le vote du budget primitif pour les communes de plus de 3 500 habitants et pour les intercommunalités disposant d'une commune de plus de 3 500 habitants.

Plus récemment, l'article 107 de la loi Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) a modifié les articles L 2312-1, L3312-1, L 5211-36 du CGCT relatifs au DOB en complétant les dispositions relatives à la forme et au contenu du débat. Sur le contenu, ce rapport doit maintenant non seulement présenter un volet financier, mais également un volet ressources humaines pour les communes de plus de 10 000 habitants.

Le contexte macroéconomique

1. Un sévère coup de tabac sur l'économie mondiale dans un contexte géopolitique tendu



L'économie mondiale continue de subir les contrecoups de la restriction monétaire menée à l'échelle globale pour lutter contre l'inflation. Dans sa note semestrielle de prévisions sur l'économie mondiale, publiée début janvier, la Banque Mondiale a revu la croissance en légère hausse pour 2023, à 2,6% en moyenne, contre 2,1% en juin dernier, intégrant la solidité de l'économie américaine en 2023. Le recul de la croissance reste cependant significatif par rapport à 2022 (3%).

Pour 2024, l'institution reste prudente, en maintenant une croissance de 2,4% à l'échelle globale, mais revoit ses prévisions à la baisse pour 2025, à 2,7%, soit 0,3% de moins qu'en juin dernier.

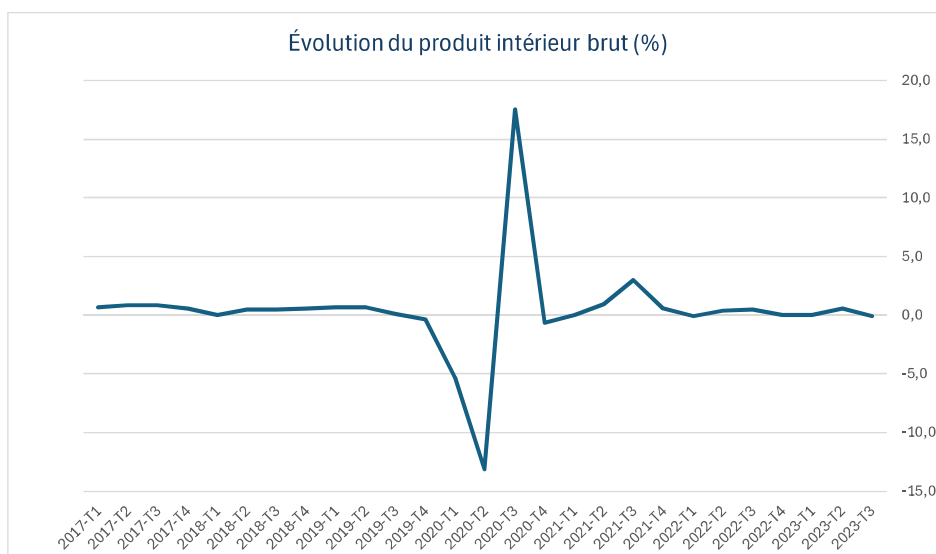
Les disparités sont très importantes entre les différentes catégories répertoriées par la Banque Mondiale :

Au sein des économies avancées, les Etats-Unis gardent une croissance solide en 2023, à 2,5%, mais devraient connaître un ralentissement en 2024 et 2025 sous l'effet de la restriction monétaire mise en œuvre par la FED entre 2022 et 2023, et notamment le durcissement des conditions de crédit. La Banque Mondiale table sur une croissance de 1,6% en 2024 et 1,7% en 2025. La zone Euro à l'inverse ressort fragilisée par la politique monétaire menée par la BCE. La Banque Mondiale prévoit une croissance de seulement 0,4% en 2023, 0,7% en 2024 et 1,6% en 2025, une prévision nettement en baisse par rapport en juin. Comme pour les Etats-Unis, le durcissement des conditions d'accès au crédit en zone Euro pèse négativement sur la croissance de la zone.

2. Une inflation importante

L'inflation a reflué en 2023 par rapport à ses pics de 2022, tant aux Etats-Unis où elle est ressortie à 3,4% en décembre 2023 qu'en zone Euro où elle est ressortie à 2,9% en décembre.

Le contexte national





Croissance en %, moyenne annuelle	Points clés de la projection France							
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2025
PIB réel	1,9	-7,7	6,4	2,5	0,8*	0,9	1,3	1,6
IPCH	1,3	0,5	2,1	5,9	5,7	2,5	1,8	1,7
IPCH hors énergie et alimentation	0,6	0,6	1,3	3,4	4	2,8	2,2	1,9
Pouvoir d'achat par habitant	2,2	0	2,3	-0,1	0,7	0,8	0,5	0,7
Taux de chômage	8,5	8	7,9	7,3	7,3	7,6	7,8	7,6

* : chiffres issus des comptes trimestriels du 30 Novembre 2023
 Source : Banque de France ; 19 Décembre 2023

L'économie française devrait connaître une croissance du PIB de 0,9 % en 2024, avec une activité toujours au ralenti mais une croissance soutenue par la consommation des ménages.

En 2025, cet indicateur est projeté à la hausse notamment grâce au retour de l'investissement privé, aidé par le desserrement des conditions financières et par une baisse anticipée des taux d'emprunt.

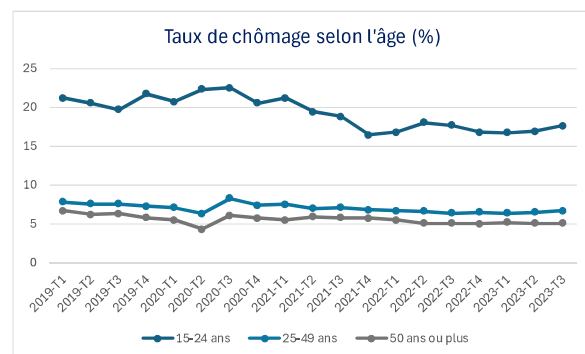
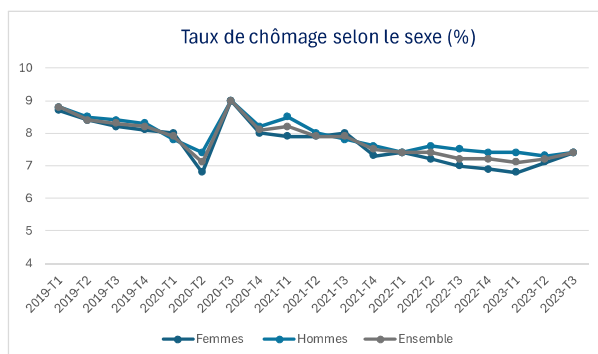
L'inflation a connu son pic début 2023. Elle continuerait à reculer, aidée en cela par la baisse des prix de l'énergie (sous réserve d'un éventuel nouveau choc sur les matières premières) mais aussi par une inflation sous-jacente en recul. Toutefois, les pressions sur les salaires, après 2 ans d'inflation importante, et alors que la hausse des prix de l'alimentaire reste significative, pourrait contraindre l'indice sous-jacent à demeurer au-dessus de l'indice cible de la BCE (2%).

Enfin, le taux d'endettement public de la France dépasse les 110% du PIB (111,7% au T3 2023 d'après l'INSEE). La charge de la dette est budgétée pour 2024 à hauteur de 52,2 Milliards € contre 55,5 Milliards € réalisés en 2023. A noter que cette charge est projetée à 61 Milliards € en 2026.

L'économie française a montré des signes de résilience malgré un contexte international peu favorable. Le pouvoir d'achat des ménages devrait progresser, principalement grâce à la reprise des salaires réels (en tenant compte de l'inflation).

Les entreprises, quant à elles, maintiendraient une situation stable avec un taux de marge légèrement supérieur à celui d'avant la crise COVID.

- o Le taux de chômage a poursuivi son augmentation au troisième trimestre 2023, à 7,4% de la population active (+0,2%). L'indicateur retrouve ainsi son niveau du 2ème trimestre 2022. Toutefois, il demeure nettement inférieur à son pic de mi-2015 (10,5%)



Les règles de l'équilibre budgétaire

L'article L.1612-4 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) dispose que : " Le budget de la commune territoriale est en équilibre réel lorsque la section de fonctionnement et la section d'investissement sont respectivement votées en équilibre, les recettes et les dépenses ayant été évaluées de façon sincère, et lorsque le prélèvement sur les recettes de la section de fonctionnement au profit de la section d'investissement, ajouté aux recettes propres de cette section, à l'exclusion du produit des emprunts, et éventuellement aux dotations des comptes d'amortissements et de provisions, fournit des ressources suffisantes pour couvrir le remboursement en capital des annuités d'emprunt à échoir au cours de l'exercice".

Autrement dit, pour qu'il y ait équilibre réel, chaque section doit être votée en équilibre comptable, c'est à dire avec un solde positif ou nul.

La section de fonctionnement doit obligatoirement avoir un solde positif ou nul. L'excédent constituera alors une recette d'investissement.

La section d'investissement doit aussi être votée à l'équilibre mais devra respecter une condition supplémentaire, le montant de remboursement du capital de la dette ne pourra pas être supérieur aux recettes d'investissement de la commune hors emprunt. Cela veut dire qu'une Collectivité ne pourra pas inscrire un emprunt pour compenser tout ou partie du remboursement du capital de sa dette sur un exercice.

Enfin, les budgets sont tenus par un principe de sincérité, c'est à dire qu'il n'est théoriquement pas possible de majorer ou minorer artificiellement une recette ou une dépense afin d'équilibrer le budget.

Le préfet contrôlera en priorité les éléments suivants :

- L'équilibre comptable entre les deux sections ;
- Le financement obligatoire de l'emprunt par des ressources définitives de la section d'investissement.

CONSTAT DE LA REALISATION DU BUDGET 2023

1. Section de fonctionnement

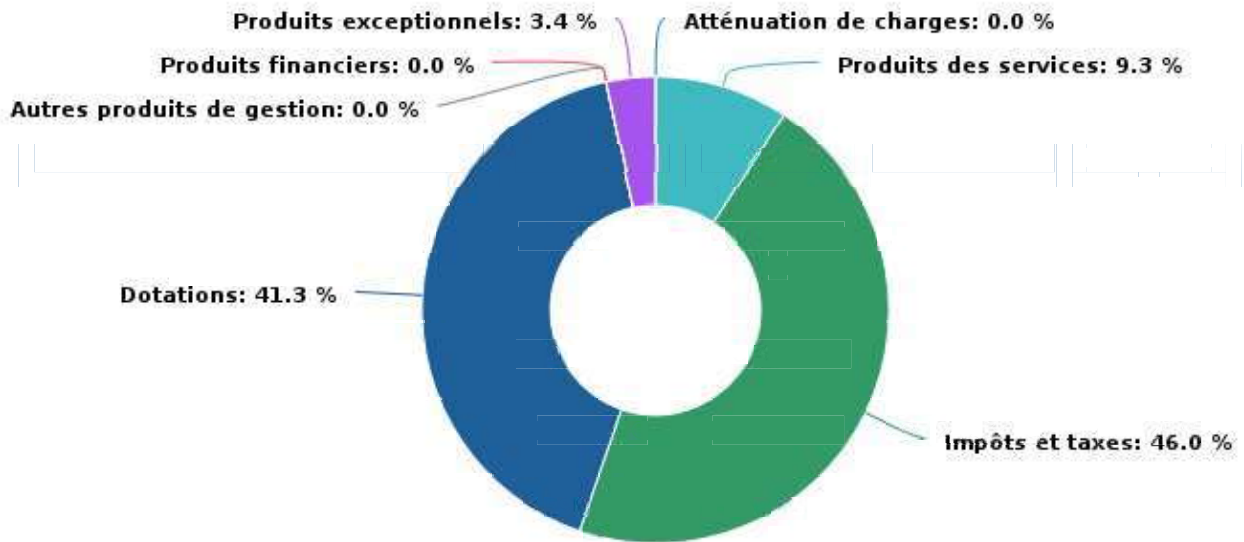
1.1 Les recettes réelles de fonctionnement

La section de fonctionnement permet d'assurer la gestion courante de la collectivité. Au niveau des recettes, on retrouve principalement :

- Les dotations ;
- Les produits des services, du domaine et ventes diverses.

Pour l'exercice 2023, les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 6 067 187,43 €, elles étaient de 5 868 730,41 € en 2022. Elles se décomposent de la façon suivante :

Structure des recettes réelles de fonctionnement

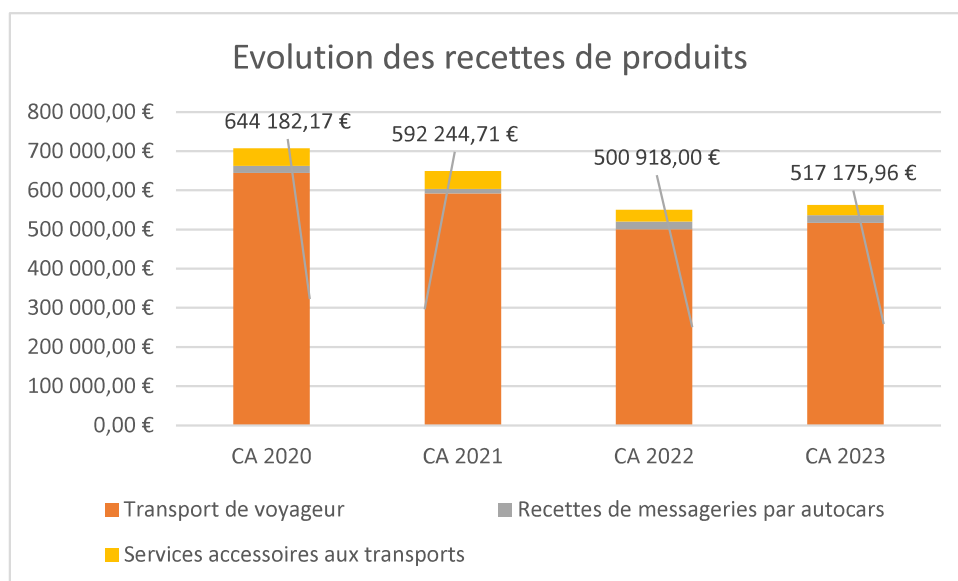


Année	2021	2022	2023	2022-2023 %
Dotations, Subventions ou participations	2 389 309,38 €	2 413 195,35 €	2 508 295,27 €	3,94 %
Recettes d'exploitation	649 665,59 €	550 376,14 €	563 010,97 €	2,3 %
Autres recettes	157 524 €	24 314,32 €	207 242,34 €	807,25 %
Total Recettes de fonctionnement	5 598 981,11 €	5 868 730,41 €	6 067 187,43 €	3,38 %

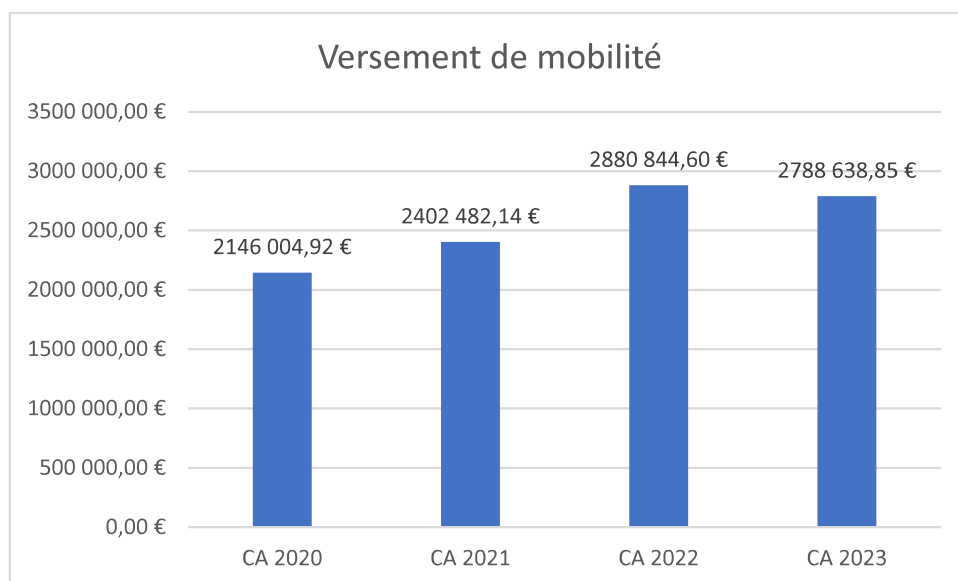
Les recettes d'exploitation ont augmenté par rapport à 2022 mais reste largement inférieures à 2021. En 2023 nous notons une forte augmentation des autres recettes qui correspondent à la vente des véhicules TAD. Cette recette n'est donc pérenne.



Détail des recettes de produits :



Détail du versement Mobilité :



Après une progression du versement mobilité depuis 2021, cette recette diminue en 2023 du fait de la conjoncture nationale.

1.2 Les dépenses réelles de fonctionnement

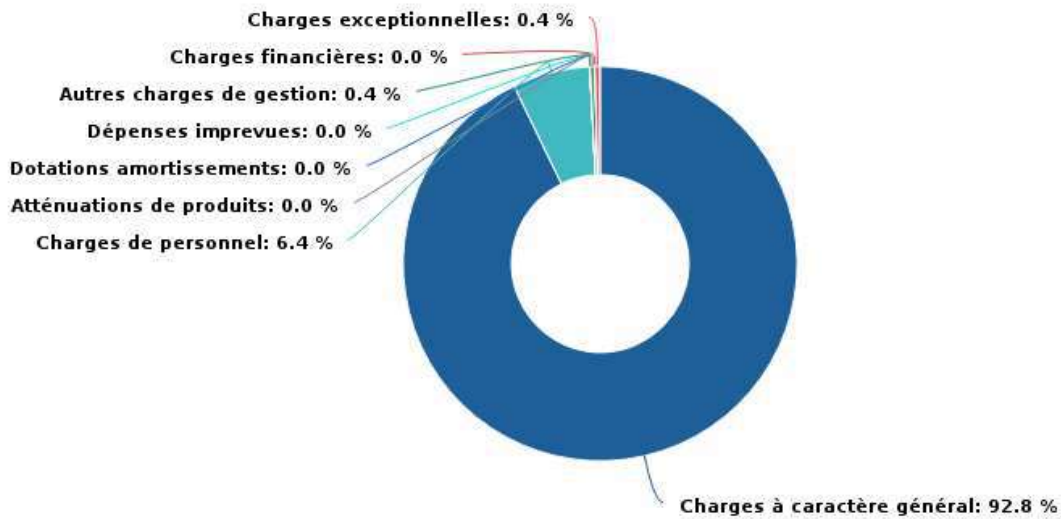
Concernant les dépenses de fonctionnement, on retrouve ici toutes les dépenses récurrentes de la collectivité, on y retrouve principalement :

- Les dépenses de personnel ;
- Les charges à caractère général ;
- Les autres charges de gestion courante.

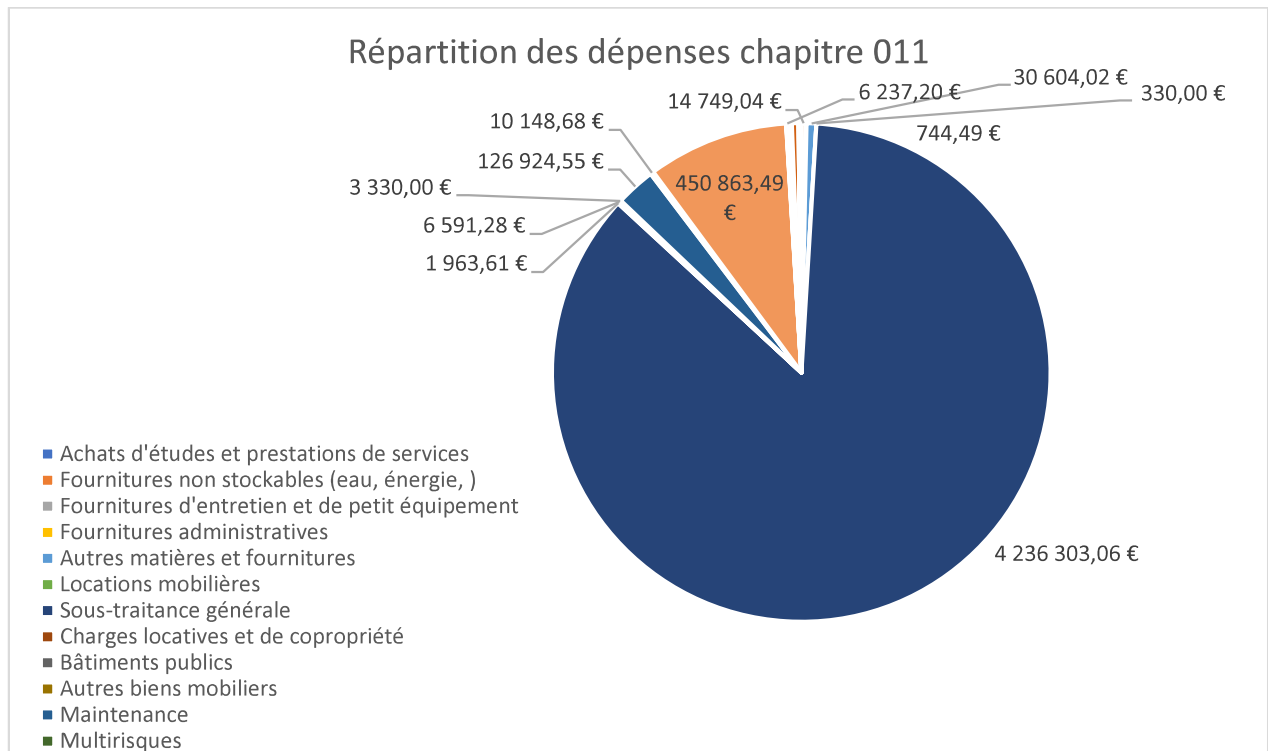
Pour l'exercice 2023, les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à un montant total de 5 312 767,87 €, elles étaient de 5 440 392,43 € en 2022.

Elles se décomposent de la façon suivante :

Structure des dépenses réelles de fonctionnement



Le chapitre 011 représente 92,8% des dépenses en 2023.



Le poste 611 « sous-traitance générale » est le principal poste de dépense avec le poste 616 « Autres » (marché Assistance Technique). Ces postes de dépenses ont

sensiblement augmenté en 2023 du fait de l'indexation des marchés qui ont atteint 10%.

Année	2021	2022	2023	2022-2023 %
Charges de gestion	4 937 200,06 €	5 127 415,96 €	4 952 873,79 €	-3,4 %
Charges de personnel	266 992,46 €	312 936,47 €	337 413,22 €	7,82 %
Atténuation de produits	0 €	0 €	0 €	- %
Charges financières	0 €	0 €	0 €	- %
Autres dépenses	0 €	40 €	22 480,86 €	56 102,15 %
Total Dépenses de fonctionnement	5 204 192,52 €	5 440 392,43 €	5 312 767,87 €	-2,35 %

Le chapitre 012 a augmenté de 8% environ du fait de la hausse des indices de rémunération des fonctionnaires, et de l'appel à du personnel extérieur via le CDG02.

Les dépenses de fonctionnement ont diminué de -2,35 %. Toutefois, cette variation est artificielle car les factures du mois de décembre pour les Transports urbains et l'Assistance technique Keolis n'ont pas été reçues soit un montant de 312 974 € environ.

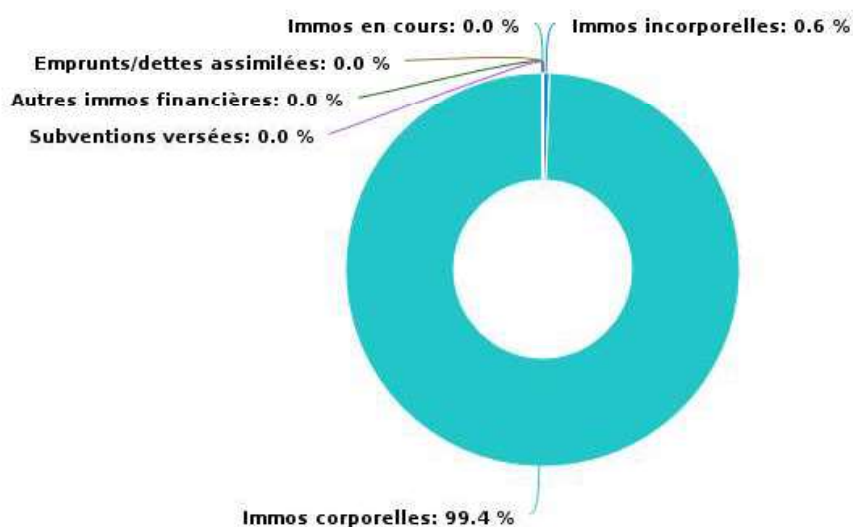
2.2 Les dépenses réelles d'investissement

Pour les dépenses d'investissement, on retrouve principalement :

- Les immobilisations corporelles ;
- Les immobilisations en cours ;
- Le remboursement des emprunts.

Pour l'exercice 2023, les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à un montant total de 812 801,22 €, elles étaient de 722 157,61 € en 2022.

Structure des dépenses réelles d'investissement



Année	2021	2022	2023	2022-2023 %
Immobilisations incorporelles	0 €	0 €	4 598 €	- %
Immobilisations corporelles	75 843,16 €	722 157,61 €	808 203,22 €	11,92 %
Immobilisations en cours	0 €	0 €	0 €	- %
Emprunts et dettes assimilées	0 €	0 €	0 €	- %
Autres dépenses d'investissement	0 €	0 €	0 €	0 %
Total dépenses d'investissement	75 843,16 €	722 157,61 €	812 801,22 €	12,55 %

Les dépenses d'investissement sont à 99,4% des immobilisations corporelles car une partie des factures du marché TAD est imputée sur ces comptes pour un montant de 735 887 €.

3. Résultats de l'exercice

Réalisations de l'exercice	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Section de fonctionnement	6 021 665,09 €	6 067 658,23 €	45 993,14 €
Section d'investissement	813 272,02 €	708 897,22 €	-104 374,8 €
Total	6 834 937,11 €	6 776 555,45 €	-58 381,66 €

La section d'investissement (hors excédant n-1) présente un solde d'exécution de - 104 374,80 €.

La section fonctionnement présente un solde d'exécution de + 45 993,14 € mais qui est artificiel du fait de factures non réglée. Le solde d'exécution avec ces factures inclus devrait être environ de - 266 980,86 €.

Reports	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Section de fonctionnement	0 €	407 644,92 €	-
Section d'investissement	0 €	912 542,7 €	-

Total Réalisations + reports	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Section de fonctionnement	6 021 665,09 €	6 475 303,15 €	453 638,06 €
Section d'investissement	813 272,02 €	1 621 439,92 €	808 167,9 €

Restes à Réaliser	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Section de fonctionnement	0 €	0 €	-
Section d'investissement	0 €	0 €	-

Résultats totaux	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Section de fonctionnement	6 021 665,09 €	6 475 303,15 €	453 638,06 €
Section d'investissement	813 272,02 €	1 621 439,92 €	808 167,9 €
Total	6 834 937,11 €	8 096 743,07 €	1 261 805,96 €

En section de fonctionnement le solde d'exécution devrait être de + 140 664,06 €

CONCLUSION

L'année budgétaire 2023 est une année difficile pour le SITUS avec des recettes qui augmentent très peu alors que parallèlement les dépenses augmentent du fait de l'évolution naturelle des prix du marché (indexation).

En 2024, il est nécessaire de prendre des mesures fortes, afin de stabiliser le budget du SITUS. Sans mesures le SITUS sera déficitaire en 2024 et devra faire appel à l'emprunt dans un contexte économique qui n'est actuellement pas favorable avec des taux d'intérêt élevés.

DEFINITION DES ORIENTATIONS BUDGETAIRE 2024

En 2024, le SITUS n'établira pas de Budget Supplémentaire. Il reprendra donc les reports et affectera les excédents lors du vote du Budget primitif.

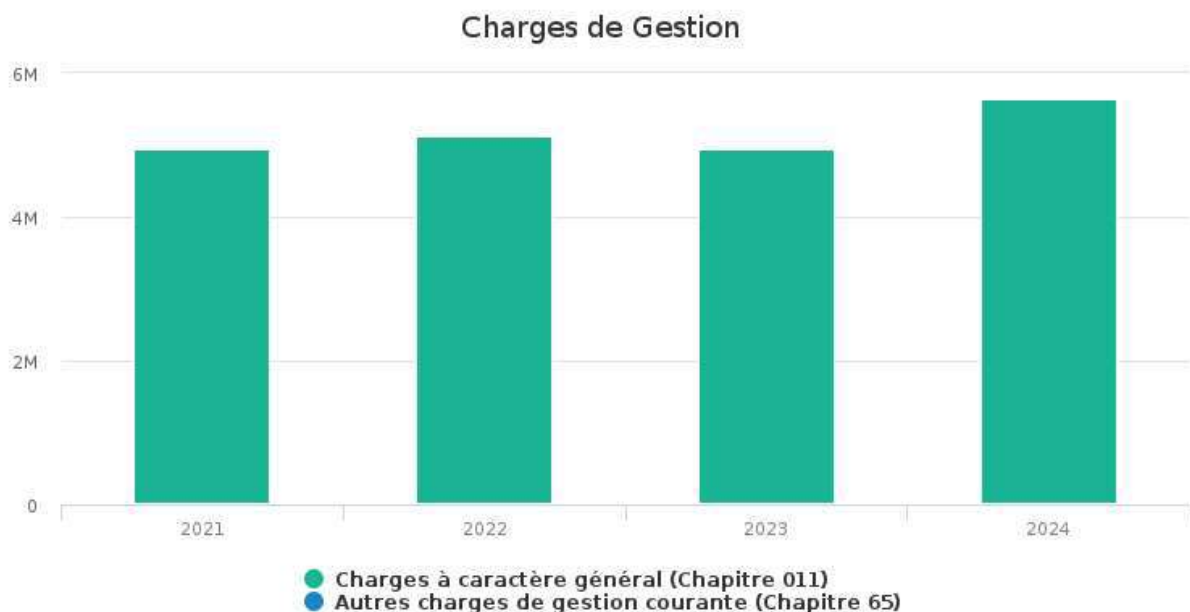
L'excédent global devrait être de l'ordre de 1 2621 805,96 euros. Il se répartit comme suit :

- En section d'exploitation, en recettes : 453 638,06 euros.
- En section d'investissement, en recettes : 808 167,90euros.

1. Les dépenses réelles de fonctionnement

1.1 Les charges à caractère général et les autres charges de gestion courante

La graphique ci-dessous présente l'évolution des charges de gestion de l'établissement avec une projection jusqu'en 2024. En 2023, ces charges de gestion représentaient 93,23 % du total des dépenses réelles de fonctionnement. En 2023 celles-ci devraient représenter 84,34 % du total de cette même section.

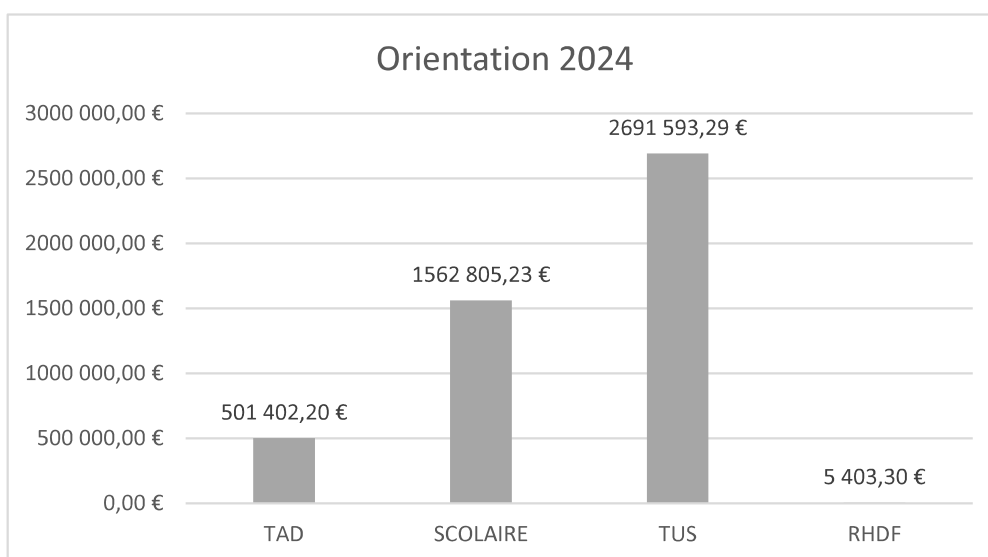


Les charges de gestion, en fonction du budget 2024, évolueraient de 14,04 % entre 2023 et 2024.

Année	2021	2022	2023	2024	2023-2024 %
Charges à caractère général	4 917 195,25 €	5 107 782,7 €	4 931 481,86 €	5 626 804,28 €	14,1 %
Autres charges de gestion	20 004,81 €	19 633,26 €	21 391,93 €	21 223,28 €	-0,79 %
Total dépenses de gestion	4 937 200,06 €	5 127 415,96 €	4 952 873,79 €	5 648 027,56 €	14,04 %

Le chapitre 011 progresse de 14,10% tout en sachant que des factures du mois de décembre 2023 vont être imputés sur le budget 2024.

Le compte 611 se décompose comme suit :



Pour contenir les dépenses du poste « sous-traitance », qui devrait augmenter de 3%, il est nécessaire d'appliquer les principes suivants :

- Pas de modification du réseau TUS visant à ajouter des courses,
- Transformation du TAD virtuel en TAD zonal pour grouper au maximum les usagers (économie annuel estimé à 100 000 €),
- Pas de modification du réseau Scol'tus induisant des surcoûts (hors modification carte scolaire).

Sur le compte 611 « Autres » : une diminution est enregistrée sur l'année 2024 (en enlevant la facture de décembre 2023) car il a été négocié avec Keolis :

- La suppression de la facturation d'une application mobile,
- La mise à disposition d'un directeur à 80%.

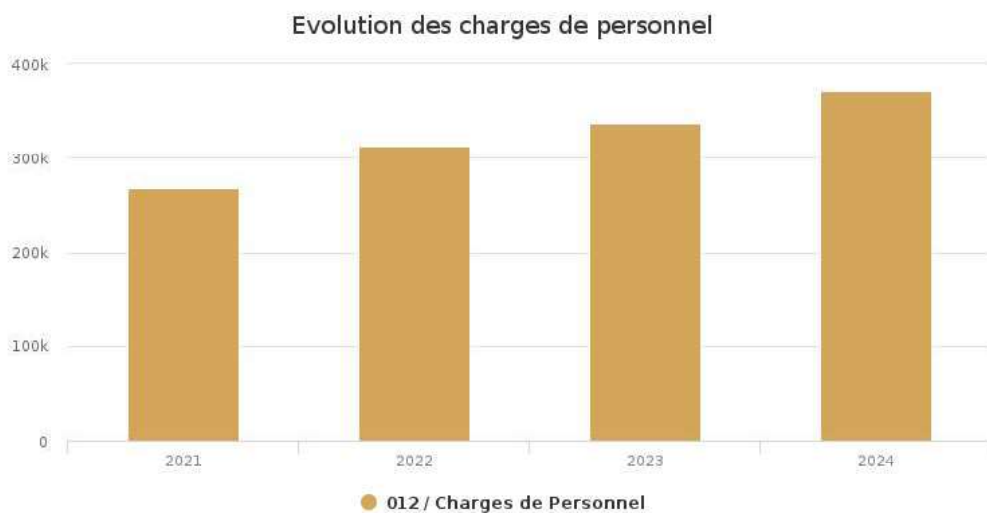
Les autres postes de dépenses évoluent en fonction de l'inflation avec une estimation de plus 3% à l'exception du gaz et l'électricité qui ont une variation estimée de +10%.

A noter que le compte 604 « Achat étude et prestation de services » est abondé de 40 000 € pour faire appel à un conseil suite aux observations que la Chambre Régional des Comptes formulera, afin de se mettre en conformité.

Le compte Etudes et Recherches (617) est crédité d'environ 20 000 € pour faire appel à une AMO dans le cadre du renouvellement des marchés TUS et Assistance Technique.

1.2 Les charges de personnel

Le graphique ci-dessous présente les évolutions des dépenses de personnel de 2021 à 2024.



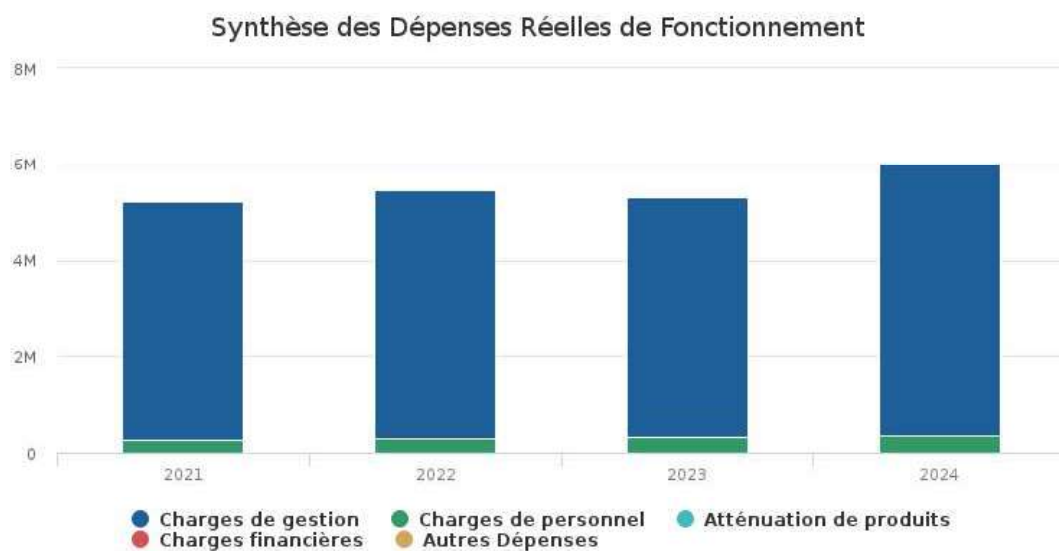
012 - Charges de personnel et frais assimilés	337 413,22 €	371 204,00 €	10,01%
6218 - Autre personnel extérieur	62 891,61 €	117 150,00 €	86,27%
6336 - Cotisations CNFPT et Centres de gestion	2 098,66 €	1 800,00 €	-14,23%
6338 -Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	20,28 €	0,00 €	-100,00%
6411 - Salaires, appointements, commissions de base	174 007,40 €	154 597,00 €	-11,15%
64141 - Indemnité inflation	0,00 €	1 275,00 €	
6415 - Supplément familial	3 562,22 €	2 330,00 €	-34,59%
6451 - Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	39 294,06 €	25 000,00 €	-36,38%
6452 - Cotisations aux mutuelles	3 186,00 €	3 552,00 €	11,49%
6453 - Cotisations aux caisses de retraite	40 922,65 €	52 900,00 €	29,27%
6458 - Cotisations aux autres organismes sociaux	9 808,54 €	11 000,00 €	12,15%
6474 - Versements aux autres oeuvres sociales	1 621,80 €	1 400,00 €	-13,68%
6475 - Médecine du travail, pharmacie	0,00 €	200,00 €	
6478 - Autres charges sociales diverses	0,00 €	0,00 €	

Les charges du personnel augmentent de 10% du fait de l'augmentation des points d'indices, de l'indemnité inflation et de l'appel à du personnel via le CDG avant de les titulariser. A noter que la personne chargée de la maintenance des Cyclovis sera en contrat à durée déterminée directement avec le SITUS à partir du mois d'avril 2024.

1.4 Synthèse des dépenses réelles de fonctionnement

Il est ici proposé de faire évoluer les dépenses réelles de fonctionnement pour 2024 de 14,43 % par rapport à 2023. Ce constat est à modérer puisque des factures 2023 seront imputées sur le budget 2024.

Le graphique ci-dessous présente l'évolution de chaque poste de dépense de l'établissement sur la période 2021 - 2024.

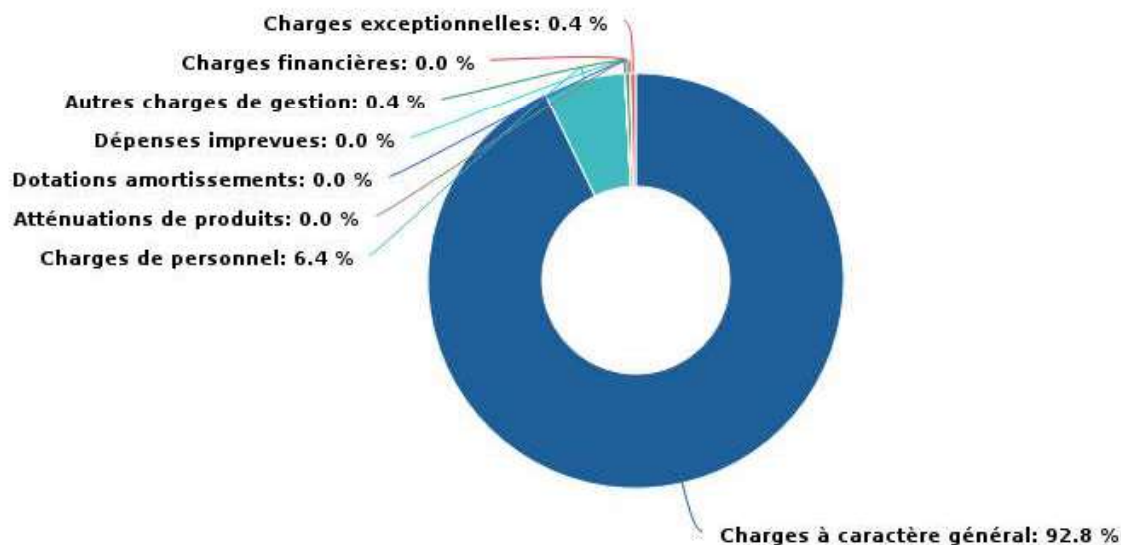


Année	2021	2022	2023	2024	2023-2024 %
Charges de gestion	4 937 200,06 €	5 127 415,96 €	4 952 873,79 €	5 648 027,56 €	14,04 %
Charges de personnel	266 992,46 €	312 936,47 €	337 413,22 €	371 204 €	10,01 %
Atténuation de produits	0 €	0 €	0 €	0 €	- %
Charges financières	0 €	0 €	0 €	0 €	- %
Autres dépenses	0 €	40 €	22 480,86 €	60 200 €	167,78 %
Total Dépenses de fonctionnement	5 204 192,52 €	5 440 392,43 €	5 312 767,87 €	6 079 431,56 €	14,43 %

1.5 La Structure des Dépenses de Fonctionnement

En prenant en compte les prévisions budgétaires pour l'exercice 2024, les recettes réelles de fonctionnement s'élèveraient à un montant total de 6 079 431,56 €, elles étaient de 5 312 767,87 € en 2023.

Structure des dépenses réelles de fonctionnement



Ces dernières se décomposeraient de la manière suivante :

- A 92,55 % des charges à caractère général ;
- A 6,11% des charges de personnel ;
- A 0 % des atténuations de produit ;
- A 0,35 % des autres charges de gestion courante ;
- A 0 % des charges financières ;
- A 0 % des charges exceptionnelles ;
- A 0 % des dotations aux amortissements et aux provisions.

2. Les recettes du SITUS

2.1 Synthèse des recettes réelles de fonctionnement et projection jusqu'en 2024

Année	2021	2022	2023	2024	2023-2024 %
Fiscalité	2 402 482,14 €	2 880 844,6 €	2 788 638,85 €	2 872 297,66 €	3 %
Dotations, Subventions ou participations	2 389 309,38 €	2 413 195,35 €	2 508 295,27 €	2 545 526,3 €	1,48 %
Autres Recettes d'exploitation	652 955,17 €	553 555,24 €	565 152,97 €	662 492,25 €	17,22 %
Produits Exceptionnels	154 234,42 €	21 135,22 €	205 100,34 €	116 417 €	-43,24 %
Total Recettes de fonctionnement	5 598 981,11 €	5 868 730,41 €	6 067 187,43 €	6 196 733,21 €	2,14 %

Année	2021	2022	2023	2024	2023-2024 %
Évolution en %	6,54 %	4,82 %			-

2.2 La structure des Recettes Réelles de Fonctionnement

En prenant en compte les prévisions budgétaires pour l'exercice 2024, les recettes réelles de fonctionnement s'élèveraient à un montant total de 6 196 733,21 €, elles étaient de 6 067 187,43 € en 2023.

Ces dernières se décomposeraient de la manière suivante :

- A 0,03 % des atténuations de charges;
- A 10,66 % des produits des services, du domaine et des ventes ;
- A 46,35 % de la fiscalité directe ;
- A 41,08 % des dotations et participations ;
- A 0 % des autres produits de gestion courante ;
- A 0 % des produits financiers ;
- A 1,88 % des produits exceptionnels ;
- A 0 % des produits exceptionnels.

Cet objectif est atteignable si des mesures sont prises sur la définition de la participation des communes et sur la politique tarifaire des usagers.

2.3 – Les mesures à prendre sur la tarification des transports

La tarification des tickets unitaires, des carnets de tickets et des abonnements n'ont pas augmenté depuis maintenant 7 années, alors même que les coûts d'exploitations sont en forte augmentation.

Il est proposé d'augmenter la tarification de cette manière :

Désignation Titres de transports	Tarifs actuels	Tarifs proposés	Variation
ASTUS HEBDO	7,80 €	8,00 €	2,56%
ASTUS MENSUEL	21,30 €	23,00 €	7,98%
ASTUS JEUNE MENSUEL	13,10 €	15,00 €	14,50%
ASTUS JEUNE TRIMESTRIEL	32,40 €	37,00 €	14,20%
ASTUS MENSUEL TR	10,70 €	13,80 €	28,97%
ASTUS JEUNE MENSUEL TR	6,50 €	9,00 €	38,46%
ASTUS JEUNE TRIMESTRIEL TR	16,10 €	22,20 €	37,89%
STUS SENIOR ET PH	53,00 €	60,00 €	13,21%

CARTE SCOL'TUS	48,30 €	55,50 €	14,91%
CARTE SCOL/TUS AOM	420,00 €	430,00 €	2,38%
CARTES SCOL/TUS AOM DEMI-ABONNEMENT	210,00 €	215,00 €	2,38%
DUPLICATA TR TUS	5,00 €	6,60 €	32,00%
DUPLICAT SCOL'TUS - TUS	10,00 €	11,00 €	10,00%
PH/SENIOR CCAS SOISSONS	15,00 €	15,00 €	0,00%
CCAS SOISSONS JEUNES	2,00 €	2,00 €	0,00%
CCAS SOISSONS	3,00 €	3,00 €	0,00%
Ticket unitaire TUS	1,20 €	1,30 €	8,33%
CARNETS TICKETS TUS	7,70 €	9,10 €	18,18%
TICKET UNITAIRE TAD	2,30 €	2,50 €	8,70%
CARNETS TICKETS TAD	12,50 €	17,50 €	40%

Il est à noter que la tarification sur le réseau TUS et TAD est particulièrement basse sur les abonnements et sur la vente des carnets de tickets.

En appliquant cette tarification, les recettes voyageurs atteindraient en 2024 623 834,86 €.

2.3 – Les mesures à prendre sur la participation des communes

La répartition des charges entre communes au sein du SITUS s'effectue selon un prix par habitant qui a été fixé en 2023 à 15,00 €.

Pour 2024, il est proposé de distinguer la répartition des charges en fonction du type de desserte par communes à savoir TAD ou TUS. En effet, ce sont deux modes de transport très différents qui ont des vocations différentes. Par ailleurs, force est de constater que la participation des communes desservies par le TAD est faible par rapport au coût d'exploitation.

En 2023, la participation des adhérents au coût du TAD a représenté une part de 15,26% soit un montant d'environ 200 000 €.

Adhérents	Montant	Population
TAD GSA	125 334,00 €	7596
TAD Communes	43 758,00 €	2652
TAD CCRV	30 574,50 €	1853
TOTAL	199 666,50 €	12101

Par conséquent, il est proposé d'appliquer un prix de 16 € HT (soit une augmentation de +6,25%) par habitant pour les communes desservies par les transports urbains :

Communes	Population INSEE au 01/01/2024	Prix unitaire HT	TOTAL H.T
Belleu	3 759,00	16,00 €	60 144,00 €
Billy-sur-Aisne	1 170,00	16,00 €	18 720,00 €
Courmelles	1 893,00	16,00 €	30 288,00 €
Crouy	3 037,00	16,00 €	48 592,00 €
Cuffies	1 813,00	16,00 €	29 008,00 €

Pasly	1 085,00	16,00 €	17 360,00 €
Soissons	29 367,00	16,00 €	469 872,00 €
Venizel	1 372,00	16,00 €	21 952,00 €
Villeneuve-Saint-Germain	2 585,00	16,00 €	41 360,00 €
Bucy-le-Long	1 922,00	16,00 €	30 752,00 €
Chivres-Val	533,00	16,00 €	8 528,00 €
Missy-sur-Aisne	626,00	16,00 €	10 016,00 €
TOTAL	49 162,00		786 592,00 €

Soit

Adhérents	Montant TTC	Montant HT	Population
TUS GSA	811 025,60 €	737 296,00 €	46 081
TUS Communes	54 225,60 €	54 225,60 €	3 081
TOTAL	865 251,20 €	791 521,60 €	49 162

Pour les communes desservies par le TAD, il est proposé d'appliquer un prix de 17 € HT (soit 20% d'augmentation) par habitant pour les communes desservies par les transports à la demande :

Communes	Population INSEE au 01/01/2024	Prix unitaire HT	TOTAL H.T
Acy	1 043,00	17,00 €	17 731,00 €
Bagneux	64,00	17,00 €	1 088,00 €
Chavigny	169,00	17,00 €	2 873,00 €
Cuisy-en-Almont	357,00	17,00 €	6 069,00 €
Juvigny	284,00	17,00 €	4 828,00 €
Leury	103,00	17,00 €	1 751,00 €
Mercin-et-Vaux	974,00	17,00 €	16 558,00 €
Missy-aux-Bois	103,00	17,00 €	1 751,00 €
Bernoy-le-Grand	876,00	17,00 €	14 892,00 €
Osly-Courtil	333,00	17,00 €	5 661,00 €
Ploisy	92,00	17,00 €	1 564,00 €
Pommiers	761,00	17,00 €	12 937,00 €
Septmonts	578,00	17,00 €	9 826,00 €
Serches	285,00	17,00 €	4 845,00 €
Sermoise	359,00	17,00 €	6 103,00 €
Vauxbuin	799,00	17,00 €	13 583,00 €
Vauxrezis	324,00	17,00 €	5 508,00 €
Vregny	92,00	17,00 €	1 564,00 €
Braye	133,00	17,00 €	2 261,00 €
Chaudun	259,00	17,00 €	4 403,00 €
Ciry-Salsogne	924,00	17,00 €	15 708,00 €
Clamecy	237,00	17,00 €	4 029,00 €

Dommiers	310,00	17,00 €	5 270,00 €
Fontenoy	472,00	17,00 €	8 024,00 €
Margival	364,00	17,00 €	6 188,00 €
Neuville-sur-Margival	114,00	17,00 €	1 938,00 €
Pernant	700,00	17,00 €	11 900,00 €
Rozières-sur-Crise	234,00	17,00 €	3 978,00 €
Saconin-et-Breuil	202,00	17,00 €	3 434,00 €
Tartiers	169,00	17,00 €	2 873,00 €
Terny-Sorny	343,00	17,00 €	5 831,00 €
Vuillery	44,00	17,00 €	748,00 €
TOTAL	12 101,00		205 717,00 €

Soit

Adhérents	Montant TTC	Montant HT	Population
TAD GSA	142 045,20 €	129 132,00 €	7 596
TAD Communes	49 592,40 €	45 084,00 €	2 652
TAD CCRV	34 651,10 €	31 501,00 €	1 853
TOTAL	226 288,70 €	205 717,00 €	12 101

La participation des adhérents au fonctionnement du TAD monterait alors à 17,29% soit de 2 points par rapport à 2023.

2.3 – Les autres recettes

Les recettes provenant de l'Etat et de la Région n'évoluent pas car celles-ci ne sont pas indexées.

Le Versement mobilité (Chapitre 73) devrait évoluer de 3% par rapport à 2023.

3. L'endettement de l'établissement

3.1 L'évolution de l'encours de dette

Pour l'exercice 2024, le SITUS disposera d'un encours de dette de 0 €.

Encours de dette 31/12



Les charges financières représenteront 0 % des Dépenses réelles de fonctionnement en 2024.

Année	2021	2022	2023	2024	2023-2024 %
Emprunt Contracté	0 €	0 €	0 €	0 €	- %
Intérêt de la dette	0 €	0 €	0 €	0 €	- %
Capital Remboursé	0 €	0 €	0 €	0 €	- %
Annuité	0 €	0 €	0 €	0 €	0 %
Encours de dette	0 €	0 €	0 €	0 €	- %

3. Les dépenses d'investissement

3.1 Les dépenses d'équipement

Le tableau ci-dessous présente le programme d'investissement 2023 additionné à d'autres projets à horizon 2024, afin d'avoir un aperçu des perspectives d'investissement.

Année	2023	2024
Immobilisations incorporelles	4 598 €	12 000 €
Immobilisations corporelles	808 203,22 €	1 343 645 €
Immobilisations en cours	0 €	0 €
Subvention d'équipement versées	0 €	0 €
Immobilisations reçues en affectation	0 €	0 €
Total dépenses d'équipement	812 801,22 €	1 355 645 €

Dans le détail :

21 - Immobilisations corporelles	808 203,22 €	1 343 645,00 €	66%
2135 - Installat générales, agencements, aménagements	0,00 €	0,00 €	
2156 - Matériel de transport d'exploitation	60 958,75 €	1 307 645,00 €	2045%
2182 - Matériel de transport	735 887,94 €	20 000,00 €	-97%
2183 - Matériel de bureau et matériel informatique	11 356,53 €	14 000,00 €	23%
2184 - Mobilier	0,00 €	2 000,00 €	

Au compte 2156 « Matériel de transport d'exploitation », il est prévu :

- Le rachat des 19 véhicules à la RTA et de les amortir à durer différentes selon le type. Dès lors, le SITUS pourra préserver son budget d'investissement tout en sachant que notre budget de fonction augmentera d'au moins 110 000 € / an pour les dotations aux amortissements.
- L'achat de deux navettes électriques pour les TUS en remplacement de deux véhicules thermiques,
- L'achat de deux bus thermiques en remplacement pour rajeunir le parc.

Au compte 2182 « Matériel de transport », il est prévu l'achat d'une API temps réel (GTFS RT) pour permettre l'affichage en temps réel des horaires de transport à la future gare routière.

Au compte 2183 « Matériel de bureau et matériel informatique », les crédits seront utilisés pour changer le serveur informatique devenu obsolète.

Au compte 2184 « Mobilier », les crédits seront utilisés pour changer le mobilier de bureau devenu obsolète.

3.2. Les besoins de financement pour l'année 2024

Le tableau ci-dessous représente les modes de financement des dépenses d'investissement de l'établissement ces dernières années avec une projection jusqu'en 2024.

La ligne solde du tableau correspond à la différence entre le total des recettes et le total des dépenses d'investissement de la collectivité (Restes à réaliser et report n-1 compris). Les restes à réaliser ne sont disponibles que pour l'année de préparation budgétaire, les années en rétrospective correspondent aux comptes administratifs de l'établissement.

Année	2021	2022	2023	2024
Dépenses réelles (hors ...)	75 843,16 €	722 157,61 €	812 801,22 €	1 379 107,34 €
Remboursement de la ...	0 €	0 €	0 €	0 €
Dépenses d'ordre	0 €	0 €	470,8 €	0 €
Restes à réaliser	-	-	0 €	0 €
Dépenses d'investissement	75 843,16 €	722 157,61 €	813 272,02 €	1 379 107,34 €
Année	2021	2022	2023	2024
Subventions	0 €	0 €	0 €	0 €
FCTVA	0 €	0 €	0 €	0 €

Année	2021	2022	2023	2024
Autres ressources	0 €	0 €	0 €	0 €
Recettes d'ordre	467 903,91 €	422 729,33 €	708 897,22 €	570 939,44 €
Emprunt	0 €	0 €	0 €	0 €
Autofinancement	0 €	0 €	0 €	0 €
Restes à réaliser	-	-	0 €	0 €
Recettes d'investissement	467 903,91 €	422 729,33 €	708 897,22 €	570 939,44 €
Résultat n-1	819 910,23 €	1 211 970,98 €	912 542,7 €	808 167,9 €
Solde	1 211 970,98 €	912 542,7 €	808 167,9 €	-0 €

Un document de travail détaillé de quatre pages sous forme de tableaux est joint en annexe.

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le



ID : 002-250204120-20240315-15032024_4-DE

ANNEXES – TABLEAUX DETAILLES



Chapitre/Compte	CA 2023	Orientation BP 2024	Variation CA2023/DOB2024
011 - Charges à caractère général	4 931 481,86 €	5 626 804,28 €	14,10%
604 - Achats d'études, prestations de services	0,00 €	40 000,00 €	
6061 - Fournitures non stockables (eau, énergie..)	14 749,04 €	15 824,25 €	7,29%
6063 - Fournitures d'entretien et de petit équipement	10,67 €	15,00 €	40,58%
6064 - Fournitures administratives	2 063,86 €	2 121,65 €	2,80%
6068 - Autres matières et fournitures	30 604,02 €	20 604,02 €	-32,68%
611 - Sous-traitance générale	4 236 303,06 €	4 761 204,02 €	12,39%
6135 - Locations mobilières	330,00 €	339,24 €	2,80%
614 - Charges locatives et de copropriété	1 963,61 €	9 000,00 €	358,34%
61521 - Entretien et réparations bâtiments publics	6 591,28 €	6 800,00 €	3,17%
61558 - Autres biens mobiliers	3 330,00 €	3 150,00 €	-5,41%
6156 - Maintenance	126 924,55 €	135 000,00 €	6,36%
6161 - Multirisques	10 148,68 €	10 432,84 €	2,80%
617 - Etudes et recherches	0,00 €	20 587,22 €	
618 - Divers	450 863,49 €	541 700,00 €	20,15%
6222 - Commissions et courtages sur ventes	216,36 €	600,00 €	177,32%
6225 - Indemnités au comptable et aux régisseurs	0,00 €	0,00 €	
6231 - Annonces et insertions	6 237,20 €	10 000,00 €	60,33%
6236 - Catalogues et imprimés	1 548,00 €	5 000,00 €	223,00%
6237 - Publications	9 770,12 €	15 000,00 €	53,53%
6238 - Divers	21 329,05 €	21 500,00 €	0,80%
6256 - Missions	164,20 €	200,00 €	21,80%
6261 - Frais d'affranchissement	997,60 €	900,00 €	-9,78%
6262 - Frais de télécommunications	3 162,58 €	2 500,00 €	-20,95%
627 - Services bancaires et assimilés	744,49 €	800,00 €	7,46%
635111 - Cotisation foncière des entreprises	1 862,00 €	1 914,14 €	2,80%
63512 - Taxes foncières	1 568,00 €	1 611,90 €	2,80%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	337 413,22 €	371 204,00 €	10,01%
6218 - Autre personnel extérieur	62 891,61 €	117 150,00 €	86,27%
6336 - Cotisations CNFPT et Centres de gestion	2 098,66 €	1 800,00 €	-14,23%
6338 - Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	20,28 €	0,00 €	-100,00%
6411 - Salaires, appointements, commissions de base	174 007,40 €	154 597,00 €	-11,15%
64141 - Indemnité inflation	0,00 €	1 275,00 €	
6415 - Supplément familial	3 562,22 €	2 330,00 €	-34,59%
6451 - Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	39 294,06 €	25 000,00 €	-36,38%
6452 - Cotisations aux mutuelles	3 186,00 €	3 552,00 €	11,49%
6453 - Cotisations aux caisses de retraite	40 922,65 €	52 900,00 €	29,27%
6458 - Cotisations aux autres organismes sociaux	9 808,54 €	11 000,00 €	12,15%
6474 - Versements aux autres oeuvres sociales	1 621,80 €	1 400,00 €	-13,68%
6475 - Médecine du travail, pharmacie	0,00 €	200,00 €	
6478 - Autres charges sociales diverses	0,00 €	0,00 €	
014 - Atténuations de produits	0,00 €	0,00 €	
739 - Restitution de la taxe Versement de Transport	0,00 €	0,00 €	
65 - Autres charges de gestion courante	21 391,93 €	21 223,28 €	-0,79%
6531 - Indemnités	20 119,69 €	20 723,28 €	3,00%
6533 - Cotisations de retraite	0,00 €	0,00 €	
658 - Charges diverses de la gestion courante	1 272,24 €	500,00 €	-60,70%
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DE SERVICES (011+012+014+65)	5 290 287,01 €	6 019 231,56 €	13,78%
67 - Charges exceptionnelles	22 480,86 €	200,00 €	-99,11%
6718 - Autres charges exceptionnelles sur opé gestion	0,00 €	0,00 €	
672 - Reversement de l'excédent à la collectivité de rattachement	0,00 €	0,00 €	
673 - Titres annulés (sur exercices antérieurs)	120,86 €	200,00 €	65,48%
678 - Autres charges exceptionnelles	22 360,00 €	0,00 €	-100,00%
022 - Dépenses imprévues (exploitation)	0,00 €	60 000,00 €	
022 - Dépenses imprévues (exploitation)	0,00 €	60 000,00 €	
TOTAL DEPENSE REELLES	5 312 767,87 €	6 079 431,56 €	14,43%
023 - Virement à la section d'investissement	0,00 €	0,00 €	
023 - Virement à la section d'investissement	0,00 €	0,00 €	
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	708 897,22 €	570 939,71 €	-19,46%
675 - Valeurs comptables des immobilisations cédées	260 216,00 €	0,00 €	
6811 - Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	448 681,22 €	570 939,71 €	27,25%
TOTAL DES PRELEVEMENT AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	708 897,22 €	570 939,71 €	-19,46%
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE	6 021 665,09 €	6 650 371,27 €	10,44%
002 - Déficit antérieur reporté	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL DE LA SECTION	6 021 665,09 €	6 650 371,27 €	10,44%



Chapitre/Compte	CA 2023	Orientation BP 2024	Variation CA2023/DOB2024
002 - Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	407 644,92 €	453 638,06 €	11,28%
002 - Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	407 644,92 €	453 638,06 €	11,28%
013 - Atténuations de charges	2 142,00 €	2 000,00 €	-6,63%
64198 - Autres remboursements	0,00 €	0,00 €	
6459 - Remboursements sur charges de SS et prévoy	2 142,00 €	2 000,00 €	-6,63%
70 - Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises	562 925,96 €	660 404,86 €	17,32%
7061 - Transport de voyageur	517 175,96 €	623 834,86 €	20,62%
7062 - Recettes de messageries par autocars	19 000,00 €	19 570,00 €	3,00%
7068 - Services accessoires aux transports	26 750,00 €	17 000,00 €	-36,45%
73 - Produits issus de la fiscalité	2 788 638,85 €	2 872 297,66 €	3,00%
734 - Versement de transport	2 788 638,85 €	2 872 297,66 €	3,00%
74 - Subventions d'exploitation	2 508 295,27 €	2 545 526,30 €	1,48%
7471 - Etat	57 489,00 €	13 104,00 €	-77,21%
7472 - Régions	1 449 183,70 €	1 449 183,70 €	0,00%
7474 - Communes	1 001 622,57 €	1 083 238,60 €	8,15%
75 - Autres produits de gestion courante	85,01 €	87,39 €	2,80%
7588 - Autres	85,01 €	87,39 €	2,80%
TOTAL RECETTES DE GESTION DES SERVICES (70+73+74+75+013)	5 862 087,09 €	6 080 316,21 €	3,72%
76 - Produits financiers	0,00 €	0,00 €	
768 - Autres produits financiers	0,00 €	0,00 €	
77 - Produits exceptionnels	205 100,34 €	116 417,00 €	-43,24%
7711 - Débits et pénalités perçus	0,00 €	0,00 €	
7718 - Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	0,00 €	116 417,00 €	
775 - Produits des cessions d'immobilisations	205 000,00 €	0,00 €	-100,00%
778 - Autres produits exceptionnels	100,34 €	0,00 €	-100,00%
TOTAL DES RECETTES REELLES	6 067 187,43 €	6 196 733,21 €	2,14%
TOTAL SECTION	6 474 832,35 €	6 650 371,27 €	2,71%

DEPENSES D'INVESTISSEMENT - DOB 2021

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le



ID : 002-250204120-20240315-15032024_4-DE

Chapitre/Compte	CA 2023	Orientation BP 2024	CA2023/DOB202 4
001- Déficit d'investissement n-1	0,00 €	0,00 €	0%
20 - Immobilisations incorporelles	4 598,00 €	12 000,00 €	161%
2051 - Concessions et droits similaires	4 598,00 €	12 000,00 €	161%
21 - Immobilisations corporelles	808 203,22 €	1 343 645,00 €	66%
2135 - Installat générales, agencements, aménagements	0,00 €	0,00 €	
2156 - Matériel de transport d'exploitation	60 958,75 €	1 307 645,00 €	2045%
2182 - Matériel de transport	735 887,94 €	20 000,00 €	-97%
2183 - Matériel de bureau et matériel informatique	11 356,53 €	14 000,00 €	23%
2184 - Mobilier	0,00 €	2 000,00 €	
020 - Dépense imprévues	0,00 €	23 462,34 €	
020 - Dépenses imprévues	0,00 €	23 462,34 €	
23 - Immobilisations en cours	0,00 €	0,00 €	0%
238 - Avances et acomptes versés sur commandes d'immos corporelles	0,00 €	0,00 €	0%
040 - OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE LES SECTIONS	470,80 €	0,00 €	0%
28184 - Mobilier	470,80 €	0,00 €	0%
TOTAL DES DEPENSES REELLES	813 272,02 €	1 379 107,34 €	69,58%

RECETTES D'INVESTISSEMENT - DOB 2021

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le



ID : 002-250204120-20240315-15032024_4-DE

Chapitre/ Compte	CA 2023	Orientation BP 2024	CA2023/DOB2 024
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	912 542,70 €	808 167,90 €	-11,44%
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	912 542,70 €	808 167,90 €	-11,44%
10 - Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	0,00 €	
1064 - Réserves réglementées	0,00 €	0,00 €	
1068 - Autres réserves	0,00 €	0,00 €	
16-Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	0,00 €	
1648 - Emprunt auprès des établissements de crédits	0,00 €	0,00 €	
20 - Immobilisation incorporelles	0,00 €	0,00 €	
2051 - Concessions et droits similaires	0,00 €	0,00 €	
23 - Immobilisations en cours	0,00 €	0,00 €	
238 - Avances et acomptes versés sur commandes d'immos corporelles	0,00 €	0,00 €	
TOTAL DES RECETTES REELLES	0,00 €	0,00 €	
021 - Virement de la section d'exploitation	0,00 €	0,00 €	
021 - Virement de la section d'exploitation	0,00 €	0,00 €	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	708 897,22 €	570 939,44 €	-19,46%
2182 - Matériel de transport	260 216,00 €	520 456,00 €	100,01%
2805 - Concessions et droit similaires, brevets, licences, droit et valeurs similaires	0,00 €	2 299,00 €	
28131 - Bâtiments	15 693,95 €	15 693,95 €	0,00%
28135 - Installations générales, agencements, aménagements des constructions	1 970,53 €	1 678,86 €	-14,80%
28153 - Installations à caractère spécifique	7 726,07 €	7 608,19 €	-1,53%
28156 - Matériel de transport exploitation	3 962,74 €	10 163,62 €	156,48%
28182 - Matériel de transport	407 609,39 €	0,00 €	-100,00%
28183 - Matériel de bureau et matériel informatique	10 576,59 €	11 946,00 €	12,95%
28184 - Mobilier	1 141,95 €	1 093,82 €	-4,21%
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	708 897,22 €	570 939,44 €	-19,46%
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	708 897,22 €	570 939,44 €	-19,46%
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	708 897,22 €	570 939,44 €	-19,46%
TOTAL DE LA SECTION	1 621 439,92 €	1 379 107,34 €	-14,95%



DOB 2024 - PROJECTION
SECTION DE FONCTIONNEMENT

Section	Chapitre	Compte	Libellé	Type	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	2024	2025	2026	2027	2028
TRRF			TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	RECETTE	5 255 482,07 €	5 598 981,11 €	5 868 730,41 €	6 067 187,43 €	6 196 733,21 €	6 208 102,85 €	6 338 428,04 €	6 452 481,17 €	6 562 136,94 €
TRRF	013		ATTENUATIONS DE CHARGES	RECETTE	1 520,00 €	3 289,58 €	3 179,10 €	2 142,00 €	2 000,00 €	2 142,00 €	2 142,00 €	2 142,00 €	2 142,00 €
TRRF	013	64198	Autres remboursements	RECETTE	0,00 €	1 384,58 €	989,91 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TRRF	013	6459	Remboursement sur charges de Sécurité Sociale et de prévoyance	RECETTE	1 520,00 €	1 905,00 €	2 189,19 €	2 142,00 €	2 000,00 €	2 142,00 €	2 142,00 €	2 142,00 €	2 142,00 €
TRRF	70		VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	RECETTE	707 342,17 €	648 954,71 €	550 268,00 €	562 925,96 €	660 404,86 €	674 273,36 €	688 433,11 €	700 824,89 €	712 738,92 €
TRRF	70	7061	Transport de voyageur	RECETTE	644 182,17 €	592 244,71 €	500 918,00 €	517 175,96 €	623 834,86 €	636 935,39 €	650 311,04 €	662 016,63 €	673 270,92 €
TRRF	70	7062	Recettes de messageries par autocars	RECETTE	18 060,00 €	11 610,00 €	19 350,00 €	19 000,00 €	19 570,00 €	19 980,97 €	20 400,57 €	20 767,78 €	21 120,83 €
TRRF	70	7068	Services accessoires aux transports	RECETTE	45 100,00 €	45 100,00 €	30 000,00 €	26 750,00 €	17 000,00 €	17 357,00 €	17 721,50 €	18 040,48 €	18 347,17 €
TRRF	73		PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE	RECETTE	2 146 004,92 €	2 402 482,14 €	2 880 844,60 €	2 788 638,85 €	2 872 297,66 €	2 932 615,91 €	2 994 200,84 €	3 048 096,46 €	3 099 914,10 €
TRRF	73	734	Versement de mobilité	RECETTE	2 146 004,92 €	2 402 482,14 €	2 880 844,60 €	2 788 638,85 €	2 872 297,66 €	2 932 615,91 €	2 994 200,84 €	3 048 096,46 €	3 099 914,10 €
TRRF	74		SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	RECETTE	2 387 802,36 €	2 389 309,38 €	2 413 195,35 €	2 508 295,27 €	2 545 526,30 €	2 598 982,35 €	2 653 560,99 €	2 701 325,08 €	2 747 247,60 €
TRRF	74	7471	État	RECETTE	13 104,00 €	13 104,00 €	23 111,38 €	57 489,00 €	13 104,00 €	13 379,18 €	13 660,15 €	13 906,03 €	14 142,43 €
TRRF	74	7472	Régions	RECETTE	1 449 183,70 €	1 449 183,70 €	1 449 183,70 €	1 449 183,70 €	1 449 183,70 €	1 479 616,56 €	1 510 688,51 €	1 537 880,90 €	1 564 024,87 €
TRRF	74	7474	Communes	RECETTE	842 824,66 €	912 817,68 €	940 900,27 €	1 001 622,57 €	1 083 238,60 €	1 105 986,61 €	1 129 212,33 €	1 149 538,15 €	1 169 080,30 €
TRRF	74	748	Autres subventions d'exploitation	RECETTE	82 690,00 €	14 204,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TRRF	75		AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	RECETTE	368,52 €	710,88 €	108,14 €	85,01 €	87,39 €	89,23 €	91,10 €	92,74 €	94,32 €
TRRF	75	7588	Autres	RECETTE	368,52 €	710,88 €	108,14 €	85,01 €	87,39 €	89,23 €	91,10 €	92,74 €	94,32 €
TRRF	77		PRODUITS EXCEPTIONNELS	RECETTE	12 444,10 €	154 234,42 €	21 135,22 €	205 100,34 €	116 417,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TRRF	77	7711	Dédits et pénalités perçus	RECETTE	41,54 €	0,00 €	5 950,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TRRF	77	7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	RECETTE	0,00 €	0,00 €	10,21 €	0,00 €	116 417,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TRRF	77	773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par la déchéance quadriennale	RECETTE	0,00 €	129 303,30 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TRRF	77	775	Produits des cessions d'éléments d'actif	RECETTE	0,00 €	0,00 €	15 000,00 €	205 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TRRF	77	778	Autres produits exceptionnels	RECETTE	12 402,56 €	24 931,12 €	175,01 €	100,34 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TROF			TOTAL RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	RECETTE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	470,80 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TROF	042		OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	RECETTE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	470,80 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TROF	042	7811	Reprises sur amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	RECETTE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	470,80 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TRF			TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	RECETTE	5 255 482,07 €	5 598 981,11 €	5 868 730,41 €	6 067 658,23 €	6 196 733,21 €	6 208 102,85 €	6 338 428,04 €	6 452 481,17 €	6 562 136,94 €
ERF			EXCEDENT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	RECETTE	0,00 €	475 151,59 €	402 036,27 €	407 644,92 €	453 638,06 €	0,00 €	59 603,64 €	117 436,44 €	173 054,04 €
ERF	R002		EXCEDENT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	RECETTE	0,00 €	475 151,59 €	402 036,27 €	407 644,92 €	453 638,06 €	0,00 €	59 603,64 €	117 436,44 €	173 054,04 €
ERF	R002	R002	Excédent reporté de fonctionnement	RECETTE	0,00 €	475 151,59 €	402 036,27 €	407 644,92 €	453 638,06 €	0,00 €	59 603,64 €	117 436,44 €	173 054,04 €
ERF	R002	R002	Equilibrage	RECETTE	0,00 €	475 151,59 €	402 036,27 €	407 644,92 €	453 638,06 €	0,00 €	59 603,64 €	117 436,44 €	173 054,04 €
ERF	R002	R002	Excédent reporté de fonctionnement	RECETTE	0,00 €	475 151,59 €	402 036,27 €	407 644,92 €	453 638,06 €	0,00 €	59 603,64 €	117 436,44 €	173 054,04 €
TDRF			TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	DEPENSE	4 982 200,53 €	5 204 192,52 €	5 440 392,43 €	5 312 767,87 €	6 079 431,56 €	6 148 499,21 €	6 280 595,24 €	6 396 863,57 €	6 508 995,88 €
TDRF	011		CHARGES A CARACTERE GENERAL	DEPENSE	4 697 631,62 €	4 917 195,25 €	5 107 782,70 €	4 931 481,86 €	5 626 804,28 €	5 745 788,43 €	5 867 331,14 €	5 973 943,12 €	6 076 592,66 €
TDRF	011	604	Achats d'études et prestations de services	DEPENSE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	40 000,00 €	40 840,00 €	41 697,64 €	42 448,20 €	43 169,82 €
TDRF	011	6061	Fournitures non stockables (eau, énergie,)	DEPENSE	4 199,51 €	6 621,98 €	10 752,91 €	14 749,04 €	15 824,25 €	16 977,83 €	18 215,52 €	19 543,43 €	20 968,14 €
TDRF	011	6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	DEPENSE	11,54 €	0,00 €	30,99 €	10,67 €	15,00 €	15,32 €	15,64 €	15,92 €	16,19 €
TDRF	011	6064	Fournitures administratives	DEPENSE	1 359,27 €	1 859,93 €	3 668,34 €	2 063,86 €	2 121,65 €	2 166,20 €	2 211,69 €	2 251,50 €	2 289,78 €



DOB 2024 - PROJECTION
SECTION DE FONCTIONNEMENT

Section	Chapitre	Compte	Libellé	Type	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	2024	2025	2026	2027	2028
TDRF	011	6068	Autres matières et fournitures	DEPENSE	12 807,87 €	22 438,67 €	17 185,30 €	30 604,02 €	20 604,02 €	21 036,70 €	21 478,48 €	21 865,09 €	22 236,79 €
TDRF	011	611	Sous-traitance générale	DEPENSE	4 028 803,87 €	4 250 074,13 €	4 368 013,75 €	4 236 303,06 €	4 761 204,02 €	4 861 189,31 €	4 963 274,28 €	5 052 613,22 €	5 138 507,65 €
TDRF	011	611-1	TAD	DEPENSE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	501 402,20 €	511 931,65 €	522 682,21 €	532 090,49 €	541 136,03 €
TDRF	011	611-2	SCOLAIRE	DEPENSE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 562 805,23 €	1 595 624,14 €	1 629 132,25 €	1 658 456,63 €	1 686 650,39 €
TDRF	011	611-3	TUS	DEPENSE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 691 593,29 €	2 748 116,75 €	2 805 827,20 €	2 856 332,09 €	2 904 889,74 €
TDRF	011	611-4	RHDF	DEPENSE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	5 403,30 €	5 516,77 €	5 632,62 €	5 734,01 €	5 831,49 €
TDRF	011	6135	Locations mobilières	DEPENSE	4 255,35 €	5 159,60 €	926,98 €	330,00 €	339,24 €	346,36 €	353,64 €	360,00 €	366,12 €
TDRF	011	614	Charges locatives et de copropriété	DEPENSE	5 369,52 €	2 535,92 €	10 328,87 €	1 963,61 €	9 000,00 €	9 189,00 €	9 381,97 €	9 550,84 €	9 713,21 €
TDRF	011	61521	Bâtiments publics	DEPENSE	5 196,98 €	7 674,52 €	6 298,37 €	6 591,28 €	6 800,00 €	6 942,80 €	7 088,60 €	7 216,19 €	7 338,87 €
TDRF	011	61558	Autres biens mobiliers	DEPENSE	316,45 €	988,00 €	487,98 €	3 330,00 €	3 150,00 €	3 216,15 €	3 283,69 €	3 342,80 €	3 399,62 €
TDRF	011	6156	Maintenance	DEPENSE	75 820,53 €	67 868,78 €	139 156,75 €	126 924,55 €	135 000,00 €	137 835,00 €	140 729,54 €	143 262,67 €	145 698,13 €
TDRF	011	6161	Multirisques	DEPENSE	7 476,35 €	8 092,45 €	9 654,95 €	10 148,68 €	10 432,84 €	10 651,93 €	10 875,62 €	11 071,38 €	11 259,60 €
TDRF	011	617	Etudes et recherches	DEPENSE	29 012,50 €	11 866,67 €	4 380,00 €	0,00 €	20 587,22 €	21 019,55 €	21 460,96 €	21 847,26 €	22 218,66 €
TDRF	011	618	Divers	DEPENSE	483 345,56 €	485 598,51 €	476 243,32 €	450 863,49 €	541 700,00 €	553 075,70 €	564 690,28 €	574 854,71 €	584 627,25 €
TDRF	011	618-1	Keolis	DEPENSE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	535 700,00 €	546 949,70 €	558 435,64 €	568 487,49 €	578 151,77 €
TDRF	011	618-2	Cora	DEPENSE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 000,00 €	1 021,00 €	1 042,44 €	1 061,20 €	1 079,25 €
TDRF	011	618-3	Autres	DEPENSE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	5 000,00 €	5 105,00 €	5 212,20 €	5 306,02 €	5 396,23 €
TDRF	011	6222	Commissions et courtages sur ventes	DEPENSE	1 792,09 €	1 487,08 €	688,68 €	216,36 €	600,00 €	612,60 €	625,46 €	636,72 €	647,55 €
TDRF	011	6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	DEPENSE	916,67 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TDRF	011	6227	Frais d'actes et de contentieux	DEPENSE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	6 237,20 €	10 000,00 €	10 210,00 €	10 424,41 €	10 612,05 €	10 792,45 €
TDRF	011	6231	Annonces et insertions	DEPENSE	4 576,00 €	3 091,00 €	3 421,45 €	1 548,00 €	5 000,00 €	5 105,00 €	5 212,20 €	5 306,02 €	5 396,23 €
TDRF	011	6237	Publications	DEPENSE	2 809,00 €	18 922,00 €	25 835,45 €	9 770,12 €	15 000,00 €	15 313,00 €	15 636,62 €	15 918,07 €	16 188,68 €
TDRF	011	6238	Divers	DEPENSE	14 126,61 €	13 450,24 €	20 058,07 €	21 329,05 €	21 500,00 €	21 951,50 €	22 412,48 €	22 815,91 €	23 203,78 €
TDRF	011	6256	Missions	DEPENSE	22,85 €	132,17 €	292,13 €	164,20 €	200,00 €	204,20 €	208,49 €	212,24 €	215,85 €
TDRF	011	6261	Frais d'affranchissement	DEPENSE	2 563,46 €	894,09 €	1 798,16 €	997,60 €	900,00 €	918,90 €	938,20 €	955,08 €	971,32 €
TDRF	011	6262	Frais de télécommunications	DEPENSE	9 244,98 €	4 605,80 €	4 615,14 €	3 162,58 €	2 500,00 €	2 552,50 €	2 606,10 €	2 653,01 €	2 698,11 €
TDRF	011	627	Services bancaires et assimilés	DEPENSE	556,66 €	687,71 €	711,11 €	744,49 €	800,00 €	816,80 €	833,95 €	848,96 €	863,40 €
TDRF	011	635111	Cotisation Foncière des Entreprises	DEPENSE	1 649,00 €	1 728,00 €	1 787,00 €	1 862,00 €	1 914,14 €	1 954,33 €	1 995,37 €	2 031,29 €	2 065,82 €
TDRF	011	63512	Taxes foncières	DEPENSE	1 399,00 €	1 400,00 €	1 447,00 €	1 568,00 €	1 611,90 €	1 645,75 €	1 680,31 €	1 710,56 €	1 739,64 €
TDRF	012		CHARGES DE PERSONNEL	DEPENSE	264 874,92 €	266 992,46 €	312 936,47 €	337 413,22 €	371 204,00 €	380 855,30 €	390 757,55 €	399 744,96 €	408 539,37 €
TDRF	012	6218	Autres personnels extérieurs	DEPENSE	0,00 €	0,00 €	324,61 €	62 891,61 €	117 150,00 €	120 195,90 €	123 320,99 €	126 157,36 €	128 932,85 €
TDRF	012	6218-1	Agent 1	DEPENSE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	37 400,00 €	38 372,40 €	39 370,08 €	40 275,59 €	41 161,66 €
TDRF	012	6218-2	Agent 2	DEPENSE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	35 000,00 €	35 910,00 €	36 843,66 €	37 691,06 €	38 520,27 €
TDRF	012	6218-3	Agent 3	DEPENSE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	35 000,00 €	35 910,00 €	36 843,66 €	37 691,06 €	38 520,27 €
TDRF	012	6218-4	Agent 4	DEPENSE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	9 750,00 €	10 003,50 €	10 263,59 €	10 499,65 €	10 730,65 €
TDRF	012	6336	Cotisations au centre national et aux centres de gestion de la fonction publique territoriale	DEPENSE	1 928,16 €	2 211,46 €	2 798,19 €	2 098,66 €	1 800,00 €	1 846,80 €	1 894,82 €	1 938,40 €	1 981,04 €
TDRF	012	6338	Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	DEPENSE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	20,28 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TDRF	012	6411	Salaires, appointements, commissions de base	DEPENSE	173 935,65 €	179 211,58 €	210 977,68 €	174 007,40 €	154 597,00 €	158 616,52 €	162 740,55 €	166 483,59 €	170 146,21 €
TDRF	012	6411-1	Salaires	DEPENSE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	133 600,00 €	137 073,60 €	140 637,51 €	143 872,18 €	147 037,36 €
TDRF	012	6411-2	URSSAF	DEPENSE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	19,00 €	19,49 €	20,00 €	20,46 €	20,91 €
TDRF	012	6411-3	CNARCL	DEPENSE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	15 478,00 €	15 880,43 €	16 293,32 €	16 668,07 €	17 034,76 €
TDRF	012	6411-4	DGFIP	DEPENSE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	4 100,00 €	4 206,60 €	4 315,97 €	4 415,24 €	4 512,37 €
TDRF	012	6411-5	ERAPP	DEPENSE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 400,00 €	1 436,40 €	1 473,75 €	1 507,64 €	1 540,81 €
TDRF	012	64141	Indemnité inflation	DEPENSE	0,00 €	0,00 €	500,00 €	0,00 €	1 275,00 €	1 308,15 €	1 342,16 €	1 373,03 €	1 403,24 €
TDRF	012	6415	Supplément familial	DEPENSE	4 001,16 €	4 001,15 €	3 630,81 €	3 562,22 €	2 330,00 €	2 390,58 €	2 452,74 €	2 509,15 €	2 564,35 €



DOB 2024 - PROJECTION
SECTION DE FONCTIONNEMENT

Section	Chapitre	Compte	Libellé	Type	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	2024	2025	2026	2027	2028
TDRF	012	6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	DEPENSE	20 659,00 €	21 951,00 €	31 720,60 €	39 294,06 €	25 000,00 €	25 650,00 €	26 316,90 €	26 922,19 €	27 514,48 €
TDRF	012	6452	Cotisations aux mutuelles	DEPENSE	4 656,00 €	4 416,00 €	4 416,00 €	3 186,00 €	3 552,00 €	3 644,35 €	3 739,11 €	3 825,10 €	3 909,26 €
TDRF	012	6453	Cotisations aux caisses de retraites	DEPENSE	43 645,08 €	44 730,44 €	48 062,95 €	40 922,65 €	52 900,00 €	54 275,40 €	55 686,55 €	56 967,35 €	58 220,64 €
TDRF	012	6453-1	CNARCL	DEPENSE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	42 000,00 €	43 092,00 €	44 212,39 €	45 229,28 €	46 224,32 €
TDRF	012	6453-2	IRACNTEC	DEPENSE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 500,00 €	1 539,00 €	1 579,01 €	1 615,33 €	1 650,87 €
TDRF	012	6453-3	ERAFP	DEPENSE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	8 700,00 €	8 926,20 €	9 158,28 €	9 368,92 €	9 575,04 €
TDRF	012	6453-4	AITACL	DEPENSE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	700,00 €	718,20 €	736,87 €	753,82 €	770,41 €
TDRF	012	6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	DEPENSE	14 428,07 €	8 849,03 €	8 857,13 €	9 808,54 €	11 000,00 €	11 286,00 €	11 579,44 €	11 845,77 €	12 106,37 €
TDRF	012	6458-1	gras savoye	DEPENSE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	10 000,00 €	10 260,00 €	10 526,76 €	10 768,88 €	11 005,79 €
TDRF	012	6458-2	CDG	DEPENSE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 000,00 €	1 026,00 €	1 052,68 €	1 076,89 €	1 100,58 €
TDRF	012	6474	Versement aux autres oeuvres sociales	DEPENSE	1 621,80 €	1 621,80 €	1 621,80 €	1 621,80 €	1 400,00 €	1 436,40 €	1 473,75 €	1 507,64 €	1 540,81 €
TDRF	012	6475	Médecine du travail, pharmacie	DEPENSE	0,00 €	0,00 €	26,70 €	0,00 €	200,00 €	205,20 €	210,54 €	215,38 €	220,12 €
TDRF	014		ATTENUATIONS DE PRODUITS	DEPENSE	96,17 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TDRF	014	739	Restitution de la taxe Versement de mobilité	DEPENSE	96,17 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TDRF	65		AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	DEPENSE	19 349,82 €	20 004,81 €	19 633,26 €	21 391,93 €	21 223,28 €	21 855,48 €	22 506,55 €	23 175,49 €	23 863,85 €
TDRF	65	6531	Indemnités	DEPENSE	19 348,31 €	19 295,01 €	19 632,17 €	20 119,69 €	20 723,28 €	21 344,98 €	21 985,33 €	22 644,89 €	23 324,23 €
TDRF	65	6542	Créances éteintes	DEPENSE	0,00 €	709,24 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TDRF	65	658	Charges diverses de gestion courante	DEPENSE	1,51 €	0,56 €	1,09 €	1 272,24 €	500,00 €	510,50 €	521,22 €	530,60 €	539,62 €
TDRF	67		CHARGES EXCEPTIONNELLES	DEPENSE	248,00 €	0,00 €	40,00 €	22 480,86 €	200,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TDRF	67	6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	DEPENSE	248,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TDRF	67	673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	DEPENSE	0,00 €	0,00 €	40,00 €	120,86 €	200,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TDRF	67	678	Autres charges exceptionnelles	DEPENSE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	22 360,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TDRF	022		DEPENSES IMPREVUES	DEPENSE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	60 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TDRF	022	022	DEPENSES IMPREVUES	DEPENSE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	60 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TDRF	022	022-0	Autres	DEPENSE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	60 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TDOF			TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	DEPENSE	489 030,06 €	467 903,91 €	422 729,33 €	708 897,22 €	570 939,71 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TDOF	042		OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	DEPENSE	489 030,06 €	467 903,91 €	422 729,33 €	708 897,22 €	570 939,71 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TDOF	042	675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	DEPENSE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	260 216,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TDOF	042	6811	Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles	DEPENSE	489 030,06 €	467 903,91 €	422 729,33 €	448 681,22 €	570 939,71 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TDF			TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	DEPENSE	5 471 230,59 €	5 672 096,43 €	5 863 121,76 €	6 021 665,09 €	6 650 371,27 €	6 148 499,21 €	6 280 595,24 €	6 396 863,57 €	6 508 995,88 €